



CONCOURS 2010
PROMOTION
DE L'ETHIQUE
PROFESSIONNELLE
ROTARY - CGE
CONFERENCE
DES GRANDES ECOLES

« Prix Régional »
District 1660

MENTION
Concours National
Remis le 26 mai à
l'UNESCO

Ethique professionnelle ?



Aubin THIBAUT de CHANVALON
élève en 1ère année ingénieur Bâtiment à l'ESTP

ETHIQUE PROFESSIONNELLE ?

PREAMBULE :

Le mot "éthique" me paraissant plus riche que le terme "professionnelle" j'ai entamé ma réflexion en cherchant à obtenir une définition la plus précise possible du terme "éthique" en nous limitant au champ des manières d'appréhender un acte. Puisqu'il est très difficile de définir précisément l' "éthique" puisqu'il s'agit d'un terme philosophique signifiant : science de l'étude des manières d'être - ce sens étant générique (éthique de untel...), à cause de la multiplicité des approches cette science nécessite un parti pris spécifié par chaque philosophe l'employant - tombé, par abus, dans le langage "commun" - qui ne jouit pas du droit de changer le sens des mots et qui omet de spécifier le parti pris - mais que nous savons ce qu'est la morale dans le langage "commun", nous supposons que l'éthique en est différent... au fil de mes recherches je me rendis compte que c'était comme si la notion de morale était fixée et que celle d'éthique se déplaçait librement dans le champ des manières d'appréhender un acte, un peu à la manière d'un terme philosophique dont les utilisateurs ne redéfiniraient pas le sens - j'ai donc tenté de fixer éthique au bout du champ : nous considérerons "éthique" comme l'opposé, dans le champ des manières d'appréhender un acte, de "morale". Munis de cette définition l'expression « Ethique professionnelle » acquière de nouvelles perspectives. Nous chercherons à les développer.

RESUME :

1 L'ETHIQUE PAR OPPOSITION A MORALE, DEFINITIONS PHILOSOPHIQUES.

Le sens "commun" de morale est défini comme une réflexion avant l'acte guidée par des règles. D'après notre hypothèse l'éthique s'oppose à la morale, un retournement nécessaire définit une éthique : réflexion après l'acte, posant celui-ci comme référentiel.

2 INVESTISSEMENT DE L'HISTOIRE : JUSTIFICATION DE L'HYPOTHESE ET QUERELLE LINGUISTIQUE.

Deux réflexions basées sur des processus historiques. Tout d'abord la théorie du droit naturel permet de justifier l'écart important entre une éthique et une morale. Puis l'avènement du management nous sensibilise au risque de manipulation du langage

3 CONCILIER ETHIQUE ET COMPORTEMENT PROFESSIONNEL : QUELQUES PISTES D'AMELIORATION DU MONDE DE L'ENTREPRISE.

Face à la rencontre d'autrui, l'homme doit respecter des règles indépendamment de son éthique : les règles du langage. Nous pointerons quelques entorses à cette règle présentes dans le monde du travail puis proposerons ce qui nous semble des solutions pertinentes pour y remédier.

SOURCES :

Manière de voir, numéro 96 : *La fabrique du conformisme*

Différents articles de psychanalystes notamment : *La langue du management* de Guy Arthur Rousseau

La pensée éthique contemporaine, Jacqueline Russ et Clotilde Leguil

Cours de Deleuze à Vincenne sur Spinoza : www.webdeleuse.com

Depuis la perte de considération du Taylorisme dans les années 1970-1980, les entreprises ont, petit à petit, recentré leur stratégie d'encadrement d'un contrôle mécanique à un contrôle psychologique d'abord dans leurs discours d'"éthique" en tout genre - ce terme à l'origine d'obédience philosophique, échoua alors dans le langage "commun" qui lui diffère par sa rigidité sémantique. A l'heure où de nombreuses voix s'élèvent contre ce système - les suicides survenus à "France Telecom", de nombreux articles de psychanalyste ou le reportage de Jean-Robert Viallet "la mise à mort du travail" l'attestent - il nous apparaissait nécessaire de tenter de définir ce qu'est, ce que *doit* être, une "éthique professionnelle" et plus généralement une "éthique" dans un sens "commun" puisque les médias, les entreprises et les managers nous obligent à l'arracher du champ philosophique. Pour ce faire, nous définirons l'éthique comme l'opposée, dans le champ des manières d'appréhender un acte, de morale ; grâce à cette définition nous justifierons cette hypothèse puis étudierons quelques pistes pour concilier éthique et comportement professionnel.

1_ L'ETHIQUE PAR OPPOSITION A MORALE :

DEFINITIONS PHILOSOPHIQUES

"Ethique" et "morale" renvoient à deux manières différentes, par hypothèse, d'appréhender un acte - application dans le réel d'une décision, il change le statut du sujet (1). Nous chercherons à définir "éthique" par opposition à "morale" mais commençons par préciser que l'Ethique est la discipline chargée d'établir une éthique et qu'une action éthique correspond à la mise en application d'une éthique.

Une morale est un ensemble de règles normatives issues de valeurs, applicables à tous. Elle a un unique objectif : elle détermine les règles de conduites afin de guider l'homme jusqu'à son *essence*. Elle préfigure donc l'acte ; après l'acte, elle permet un jugement vis à vis du respect ou non des règles dictées mais ce jugement est une conséquence de la morale. Ce jugement (moral, il s'entend) est toujours biaisé.

Alors que la justice institutionnelle porte sur l'acte indépendamment de l'altérité de l'accusé (nous sommes tous égaux en droit, "le voile d'ignorance" de Rawls (2)), le jugement moral repose sur un discours -donc sur des notions, présentant une forme de pureté - qui aussi élaboré et précis qu'il soit ne pourra jamais, en tant que science de l'homme, nier à l'acte une matérialité qui lui refuse de devenir une image, un discours, un signe : une réalité non réductible à un ensemble de notions, une indépendance face au monde des pensées pures : l'acte est "un trou dans le savoir"(3) de la morale. On est ici dans la limite du naturalisme face à la réalité mais aussi dans une des grandes découvertes de la psychanalyse.

La morale est donc pertinente au sein d'une réflexion préfigurant l'acte mais se révèle limitée dans une réflexion postérieure à l'acte appelée jugement moral.

Nous cherchons donc un type de réflexion permettant d'appréhender un acte dans toute sa subtilité, au sens où il faut alors prendre en compte la dimension humaine que cet acte révèle : il naît une richesse sémantique de l'acte dont un discours peut sublimer certains aspects mais reste incapable de cerner absolument. Cette réflexion est postérieure à l'acte. Il s'agira alors non plus du jugement moral, ou institutionnel mais de l' Ethique.

Ce gain de précision refuse de diminuer l'acte en le réduisant en une signification : on ne peut plus le positionner vis à vis de valeurs, nous sommes obligés de considérer l'acte comme *référentiel*. Deux conséquences : ce de quoi un corps est *capable* (en acte) définit ce corps (4) et une réflexion sur l'acte ne se conçoit que comme une réflexion sur soi : cela me convient, cela ne me convient pas. Elle ne peut se faire qu'au détriment de l'universalité de l'approche morale : l'Ethique n'a de sens que par la subjectivité de l'individu, *qui s'y découvre*, et dans l'originalité d'une situation ; en ce sens il est possible de dire : "nul n'est compétent pour moi". L'acte fait l'homme parce qu'il le définit et le découvre.

Une éthique est finalement l'ensemble des connaissances pratiques des événements et des influences qu'ils ont eus sur moi. Elle a comme conséquence de nous guider en fonction de la joie que pourrait nous procurer un acte, comme l'a développée Spinoza (5). Mais la joie pousse-t-elle à agir raisonnablement ? De plus, cette conséquence (action éthique) n'est réalisable qu'avec une certaine expérience : elle nous laisse désarmés pour agir face à l'inconnu (soit-il homme ou non), dès que cet inconnu est légèrement différent d'une expérience vécue puisque l'éthique refuse le discours donc de créer des liens entre des actes différents. Puisque chaque acte est singulier l'acte éthique n'existe pas : l'acte est hasard (6) ou tentative : "saut dans le vide" - il n'y a que des actions éthiques.

La morale conduit l'homme à faire l'acte, l'éthique constate que c'est l'acte qui fait l'homme. L'appréhension d'un acte se construit dans une morale pertinente se révélant bornée ou dans une éthique subtile mais parfois hasardeuse et solitaire. Malgré ces faiblesses, nous allons montrer que cette idée de l'éthique a légitimement une place dans la linguistique française et qu'elle ne doit, en aucun cas, se laisser corrompre.

2_ INVESTISSEMENT DE L'HISTOIRE :

JUSTIFICATION DE L'HYPOTHESE ET QUERELLE LINGUISTIQUE.

Nous justifierons dans cette seconde partie l'hypothèse que le sens de l'éthique hors de la sphère des réflexions philosophiques - les philosophes usent de significations différentes et précisées - se doit de différer de la morale. Chacun des deux termes sujets de notre analyse ont deux approches : l'une les considérant à l'intérieure d'une pensée philosophique n'a pas besoin de chercher une définition rigide alors que la seconde cherche à donner du sens lors de leur présence dans la vie quotidienne : "comité d'éthique", "éthique professionnelle", "bioéthique". Remarquons que la morale dans un sens "commun" possède une définition précise correspondant à celle donnée précédemment : "faire la morale", "morale religieuse" ; alors que l'éthique, une fois considérée comme différente, n'en a pas. Puis nous expliquerons pourquoi il est nécessaire de maintenir cette distinction.

Etymologiquement, le terme "éthique" est issue du grec, ainsi "L'Ethique à Nicomaque" de Aristote. Pendant l'Antiquité et jusqu'au début de la Renaissance la notion d'éthique est employée sous le sens de morale puisque, soumise à la prédominance philosophique de la vertu, elle suit la logique établie par la définition classique du droit naturel : le droit naturel est ce qui est conforme à l'essence, à la nature. L'homme ne peut atteindre sa nature que guidé par le sage puisque seul détenteur de la vérité de notre essence ; le devoir est donc premier. L'état de nature correspond à la meilleure des sociétés possibles. C'est de cette période qu'est issu le sens "commun" de morale.

Mais la révolution entamée par Hobbes au début du XVII siècle prend à contre pied cette définition et marquera l'Histoire par la *différenciation* de moral et éthique : ici, d'après le droit naturel, tout ce que vous pouvez est permis : il s'agit donc d'un état de nature présocial. Dès lors, le droit est premier et les devoirs ne sont que des obligations secondes tendant à limiter les droits pour que l'homme devienne social. Conclusion, il n'y a plus de compétence du sage, la société ne se base que sur un principe de consentement : le contrat social. Dans cette société l'éthique se propose comme une nouvelle manière d'appréhender la réalité (7).

Après cette transformation, une morale basée sur un Bien suprême n'est plus envisageable. A la suite de Mme Jacqueline Russ dans "La pensée éthique contemporaine" nous pouvons considérer deux courants philosophiques principaux de l'éthique – dans un sens générique - qui vont se développer (elle en discerne cinq, nous regrouperons certaines) : l'éthique dite axiomatique issue de la tradition kantienne invoque l'existence de normes, toujours issues d'une réflexion personnelle (8), pour guider nos actes. Antinomique, celle entamée par Spinoza sera une éthique de l'immanence que l'on peut rapprocher de notre définition. Au terme de cette analyse nous pouvons prétendre que l'Histoire non seulement justifie

une différence importante de sens entre les deux termes, l'explicite, mais surtout insiste sur la valeur politique portée par ce sens de éthique. Il ne doit pas être déshérité : le sens se retrouverait orphelin de mot.

De plus lorsque le sujet se singularise aux yeux d'autrui, il effectue nécessairement une démarche personnelle, la morale étant universelle, la langue se doit de recouvrir cette notion par un terme. Cette notion révèle une réalité fondamentale, appartient au champ des manières d'appréhender un acte et est différente de la morale.

Il nous paraît préférable de définir l'éthique comme immanente plutôt qu'axiomatique pour deux raisons : premièrement, du point de vue de ma démarche, pour faire face au flou sémantique. Comme écrit dans le préambule, fixer un sens à "éthique" de telle manière à élargir le plus possible le champ des manières d'appréhender un acte, i.e. par opposition à "morale", permet d'étirer le domaine de l'imaginaire donc de mieux se forger un avis. Secondement, Spinoza insiste sur la différence entre "éthique" et "morale" - conservant le sens classique de "morale" - ce qui permet de gagner en rigueur lorsque Kant cherche à "repenser les fondement de la morale" (8), ce qui peut prêter à confusion quand au sens des mots pour un public non averti. Le sens "commun" de éthique doit donc être issu de la philosophie de l'immanence.

Le terme "éthique", jusqu'à récemment toujours employé dans la sphère de la philosophie, défini précédemment diffère d'une autre "éthique", dans un sens tellement large qu'il n'en a plus beaucoup, que l'on pourrait appeler éthique déontologique. Se développant dans le cadre de l'entreprise, elle témoigne du glissement sémantique que le terme "éthique" subit depuis les années 70, l'"éthique" y est définie comme un ensemble de règles. Posons nous la question : pourquoi ce soufflet à la linguistique française ? pourquoi ne pas parler simplement de règle ou de norme ?

L'impératif de rentabilité face aux nouvelles puissances industrielles engage la fin du Taylorisme ; l'essor de l'automatisation en conjecture avec le développement des sociétés de services transforme le rôle de chaque employé hors de la sphère ouvrière traditionnelle ; la *réussite même* de l'entreprise dépend maintenant de la conformité du comportement de chacun ; l'employé doit se solidariser avec d'autres salariés, quelles que soient leur fonction et leur place dans la hiérarchie, adhérer au "projet d'entreprise" : le contrôle exercé n'est plus une discipline contraignante vis à vis de sa cadence de travail mais le moyen de le faire coopérer dans une grande croisade contre la "flânerie" du capital (9). Ainsi une "ruse de l'histoire" fit des lois Auroux de 1982 visant à "développ[er] une véritable démocratie économique"(10) par notamment le développement des "groupes d'expressions directs", le moyen privilégié pour les entreprises de transformer le contrôle mécanique en un contrôle psychologique. La légitimité accrue de la hiérarchie mit à mal l'opposition traditionnelle patronat/syndicat, plongea le monde du travail dans un (quasi) consensus pour augmenter la rentabilité et les employés entre les mains du management.

Ne retenons pour l'instant uniquement qu'à partir de règles d'entreprises autoritaires le management mime à chacun que les règles sont issues de sa réflexion et accouche ainsi de normes faussement consensuelles - n'étant pas issue d'une réflexion personnelle elles ne peuvent prétendre à l'héritage philosophique de l'éthique même axiomatique - constituant une morale ou un code : "Les valeurs doivent être le fruit d'une volonté des décideurs tout en tentant de les faire naître au cœur de l'entreprise"(11). Pour maquiller une manipulation et faire face à la méfiance populaire pour la morale, le code ou les règles - notamment ouvrière, souvent sceptique face à une morale trop souvent religieuse, ou étudiante hérité de mai 68 - le management préféra par démagogie le terme "éthique" devenu cheval de Troie.

Ce glissement sémantique d'une définition philosophique variable à un sens "commun", outil de manipulation, est aujourd'hui confirmé par l'existence des "comités d'éthiques" qui, détenant la parole autrefois détenu par le sage, prouvent que les valeurs recherchées se doivent d'être universelles (12). L'éthique déontologique se présente comme une morale en cours de création. Cette expression sans légitimité se doit de disparaître du langage "commun" puisque son rôle est déjà tenu par les termes "morale", "règle" ou "code". Bien plus qu'une petite querelle de linguistes, la distinction entre morale et éthique doit être conservée pour la sauvegarde du sens premier de éthique et pour empêcher le pragmatisme marchand d'orchestrer le glissement sémantique d'un terme jusque là frère de "liberté".

3_ CONCILIER ETHIQUE ET COMPORTEMENT PROFESSIONNEL :

QUELQUES PISTES D'AMELIORATION DU MONDE DE L'ENTREPRISE.

Ayant précisé et justifié le sens du mot "éthique" tel qu'il se doit d'être compris, nous pouvons chercher à décrypter le sens de l'expression "éthique professionnelle". Or si une éthique est issue d'un processus individuel, elle est continue dans le temps et fonde en partie l'identité de l'individu, qualifier une éthique de "professionnelle" peut signifier : soit une éthique commune à toute une profession - on est ici loin d'une démarche personnelle- soit une éthique que l'on suivrait uniquement lors d'une activité professionnelle, ce qui s'oppose à la continuité de l'éthique... "éthique professionnelle" est une expression vide de sens. Néanmoins cette expression nous permet de soulever une problématique importante quand à l'éthique en confrontation avec la réalité professionnelle et plus généralement sociale. En effet l'éthique se restreignant à une démarche personnelle et fermée sur son vécu, il nous faut soulever ce questionnement : comment concilier son éthique avec une vie en société ? Comment sortir du solipsisme engendré par la démarche éthique ? Puis, nous préciserons notre réflexion autour du monde de l'entreprise : comment concilier éthique et impératif de rendement ?

C'est à ce niveau que l'homme, lorsqu'il est poussé par la joie à la rencontre d'autrui, doit s'accorder sur une règle qui n'est pas issue de son vécu personnel - à partir de laquelle certains philosophes, notamment Karl Otto Apel et Jürgen Habermas, développent une éthique de tradition axiomatique - fondant les relations intersubjectives : le langage. C'est ainsi que la querelle précédente prend place dans la plus importante activité humaine jamais entreprise : "l'activité communicationnelle" (13).

La réussir, c'est communiquer mais ce n'est jamais, comme nous l'avons montré dans la première partie, décrire absolument la réalité. Même la science, comme l'a développé Apel ne repose pas sur une description exacte de la réalité donc totalement objective mais sur la reconnaissance d'une "communauté de penseurs parvenant à une compréhension intersubjective" (14). Un second corollaire relève de la plus haute importance : le langage ne se justifiant que par la joie de découvrir autrui, il doit être absolument consacré à une communication d'homme à homme. C'est à dire où chaque individu répond de sa parole ; cela nécessite responsabilité, dépassement des perspectives individuelles et proscrie le mensonge et la mauvaise foi.

Finalement, pour entrer en société nous devons absolument obéir à une règle imposée de l'extérieur, le langage - c'est à dire la conformation au sens des mots - se justifiant uniquement dans une logique de rencontre. Ainsi viennent deux corollaires, l'impossibilité de croire en une objectivité de la parole et l'interdit du mensonge.

Qu'est il du langage dans l'entreprise ? Tristement, nous sommes contraints de revenir sur le cas du management. N'étant pas fin connaisseur de l'ensemble de ses pratiques, nous ne la condamnerons pas dans l'ensemble mais nous nous contenterons de pointer quelques unes de ses dérives. Elles qui ne représentent pas un aspect très reluisant de l'entreprise ne sont pas, j'espère - n'ayant pas encore l'expérience du milieu professionnel - présentes dans toutes les entreprises mais il me semble, tendent à s'y affirmer.

Tout d'abord il nous faut noter le sens pervers de certains termes, notamment "éthique" comme nous l'avons montré, et l'utilisation généralisée de la langue comme outil de manipulation et de pression - management vient de l'italien maneggiare : contrôler - le management brûle ainsi la règle même du langage, de la rencontre à autrui : l'employé est forcé de s'isoler au sein de l'entreprise, il jouera dorénavant un rôle. Non content d'empoisonner les relations intersubjectives le management effectue un contrôle à travers les règles qualifiées d'"éthiques" mises en place ; prônant des lois auxquelles nul ne s'aurait opposer tant leurs principes sont pertinents, elle privilégie l'expertise et la preuve statistique : elle bâillonne la parole de l'individu mais surtout nie son altérité, son histoire c'est à dire son espace subjectif. Celui-ci est doté plus réduit que l'employé est aujourd'hui constamment relié au monde de l'entreprise par les nouvelles technologies. De plus, des entreprises modèles (Microsoft, Apple, Amazon...) améliorant les conditions de travail de leurs cadres, créent un milieu plus convivial et plus chaleureux que leur domicile

qui tend parfois à remplacer le foyer familial (15). La multiplication des séminaires de "formation", un recrutement très attentif au "savoir-être" via son "intelligence émotionnelle", un patron charismatique, une séance de coaching et de programmation neurolinguistique (PNL)... les moyens ne manquent pas pour créer un véritable culte autour de l'entreprise. Ces pratiques quasi sectaires réduisent d'autant l'espace subjectif de l'employé.

Comment concilier éthique personnelle et milieu professionnel ? Il semble ici évident que c'est en s'opposant aux pratiques déjà nommées que nous y arriverons et plus encore au principe qui les conduit toutes : l'esprit d'équipe, c'est à dire adhérer aux même valeurs, notamment celles du projet d'entreprise.

Nous devons cultiver nos différences, malgré la difficulté de les accepter, et cultiver nos conflits et nos débats. En premier lieu, donc, *libérer* l'imaginaire, hors des astreintes du monde de l'entreprise. Pour créer les conditions spatiales, créer des lieux de rencontres, de paroles libres, de face à face entre humains, et créer les conditions temporelles, ne plus se sentir sous la pression constante de l'adage "le temps c'est de l'argent", nous proposons : encourager financièrement, par des aménagements du temps de travail ou via les comités d'entreprise par exemple, les employés à s'investir dans une structure extérieure, par exemple une association. Laissées au libre choix des personnes celle ci se révéleront être des leviers de découverte et de développement personnels dans une optique de *gratuité*. Créer des lieux de silence et d'isolement accessible lors des pauses - il est important de pouvoir y aller le midi, loin des télévisions et des échos de conversations, comme une bibliothèque aux rayonnages profonds et sécurisants. Des temps de réunion de supervision, entre 5 et 7 employés en présence d'un tiers extérieur à l'entreprise, psychologue ou autre, régulières et si la demande s'en fait inter entreprise. Des employés pourront se rencontrer et échanger sans craindre de retombées sur leurs carrières. On pourrait pousser les entreprises à investir dans l'isolation acoustique, qui dans certains lieux de travail est une véritable plaie... de nombreux autres moyens sont accessibles pour permettre le développement éthique de chaque employé.

C'est, à mes yeux, au niveau des relations humaines que le défi de l'éthique prend tout son sens aujourd'hui. Permettre à chacun de construire son identité selon ses propres ressentis, sans peur de s'affranchir des stéréotypes matraqués par les médias et la publicités, nécessite de lui accorder continuellement du temps - nul ne s'arrête jamais de grandir, de revenir sur ses pas ; ensuite, il pourra construire une relation avec, et contre ses collègues, acceptant les limites de sa compréhension ; voyant qu'on respecte sa singularité, il ne pourra qu'être fier de côtoyer celle son voisin et ainsi lutter contre le "désenchantement du langage, c'est à dire le désenchantement du monde".

NOTES :

- (1) Cette approche, notamment l'importance donnée à la notion d'*acte*, se rapproche de la psychanalyse. Cette différence aux vues de la philosophie sera rapidement abordée lors de l'histoire du terme éthique.
- (2) Jacqueline Russ, "La pensée éthique contemporaine" .
- (3) Leguil
- (4) "Qu'est ce que peut un corps?" Spinoza
- (5) cours de Deleuze à Vincenne
- (6) d'où le surréalisme ?
- (7) cours de Deleuze à Vincenne, chapitre "le droit naturel"
- (8) "Kant s'est proposé de repenser les fondements de la morale en la vidant de toute norme extérieure au choix du sujet. Il nous a appris que agir moralement, ce n'est pas obéir à un code de bonne conduite, {...} c'est pouvoir répondre de ses actes en son nom propre et au nom de l'humanité." Clotilde Leguil "La pensée éthique contemporaine" page 4.
- "morale" étant ici utilisé dans un sens générique - tel que le philosophe l'a précisé : science de l'étude des manières d'être ; alors que nous avons insisté sur la subjectivité de cette "science" qui nécessite un parti pris souvent oublié.
- (9) Ehud Zuscovitch .
- (10) d'après le texte de loi cité dans "Les syndicalistes français face à la logique participative", Maurice Najman, le monde diplomatique février 1986.
- (11) <http://bernard-romain.over-blog.com/article-33839863.html>, bien que cette source ne soit d'aucune autorité, il règne un consentement, facilement vérifiable, autour de cette approche.
- (12) Ce qui s'oppose même à l'éthique axiomatique dans la tradition kantienne. voir (7). Les appeler comité moral serait plus pertinent.
- (13) Jürgen Habermas.
- (14) "La pensée éthique contemporaine", Jacqueline Russ p.22
- (15) d'après la sociologue Arlie Hothschild. Illustré par l'avis de la directrice des ressources humaines de Cisco, Barbara Back : on ne doit plus chercher l'équilibre entre travail et famille, mais l'"intégration" des deux. rapporté par Ibrahim Warde, " Joyeuse surexploitation aux Etats-Unis", le monde diplomatique, mars 2002.